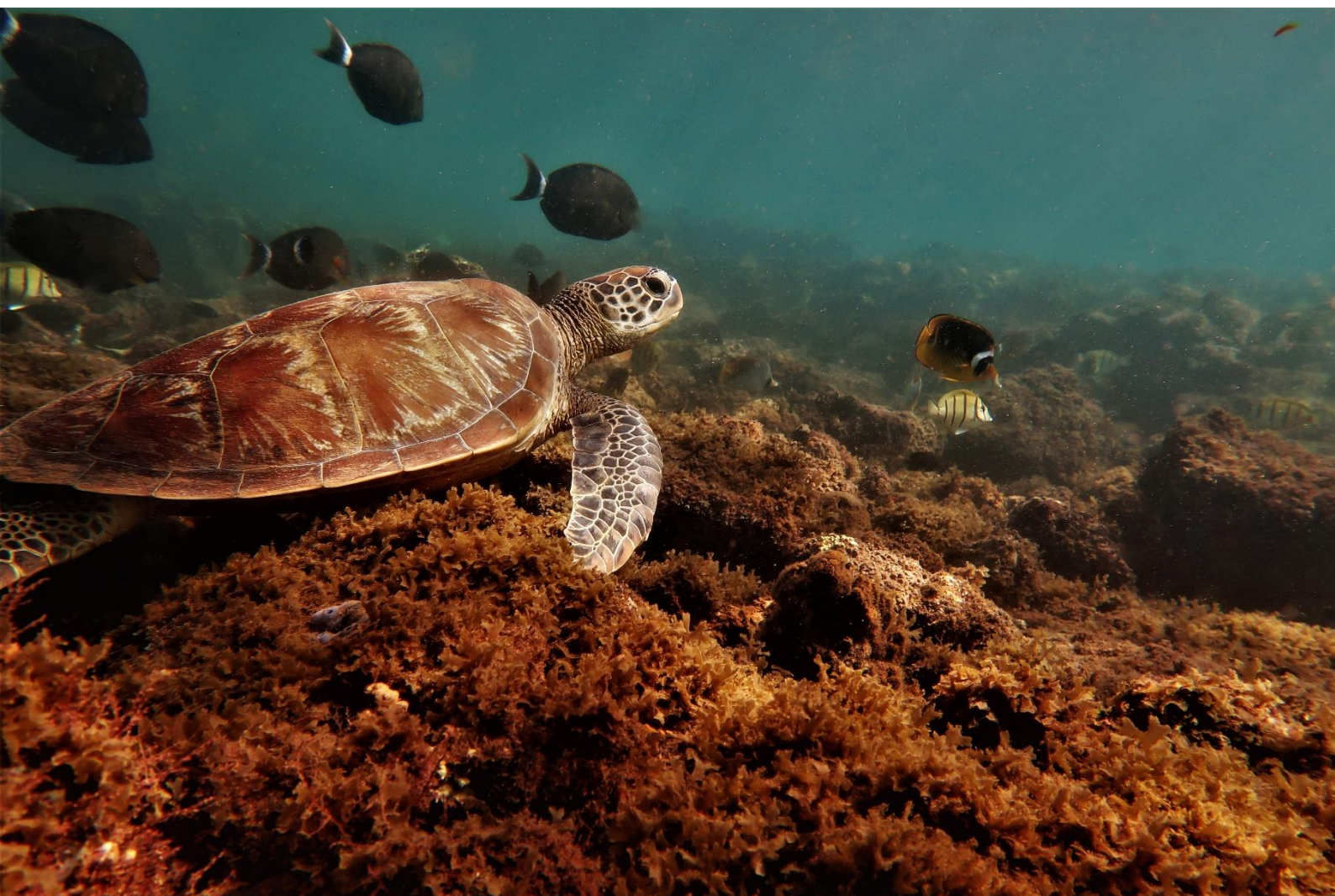




RAPPORT D'ACTIVITES 2019

**ASSOCIATION
OULANGA NA NYAMBA**



CONTENU

1.	L'association Oulanga na Nyamba	3
	Oulanga na Nyamba c'est ...	3
	L'objectif phare de 2019 : fédérer pour mieux protéger	3
	La composition de l'association	4
	Les ressources humaines de l'association	4
	Les ressources financières de l'association	5
2.	Actions de l'association en 2019	6
	Protection	6
	Animation du volet Mayotte du PNA en faveur des tortues marines du sud-ouest de l'océan Indien	6
	Groupe thématique sur l'approche des tortues marines	7
	Contribution au fonctionnement du REMMAT	7
	Projet de centre de soin des tortues marines	8
	Actions contre le braconnage des tortues marines	9
	Actions de ramassages de déchets	10
	Sensibilisation	11
	NIA MOJA : Pour l'avenir de notre lagon	11
	Activités de sensibilisation à l'environnement à destination des élèves et formations des animateurs des communes de Petite-Terre dans le domaine de l'environnement et des tortues marines	12
	Autres interventions d'éducation à l'environnement auprès de la jeunesse	13
	Formations	15
	Encadrement de l'observation des pontes de tortues marines	15
	Présence aux évènements	17
	Connaissance	18
	Groupe de travail : Suivi des populations de tortues marines	18
	Suivi par photo-identification des tortues de la vasière des Badamiers	18
	Suivi de la fréquentation des plages de ponte	19
3)	Actions de communication	20
	Presse & médias	20
	Outils de communication	22
	Bilan d'activités 2019 – Association Oulanga na Nyamba	2

1.L'association Oulanga na Nyamba

Oulanga na Nyamba c'est ...

Depuis 1998, l'association Oulanga na Nyamba, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 18 août 1991, s'engage activement pour la protection de l'environnement («oulanga») et en particulier des tortues marines («nyamba»).

Initialement, Oulanga na Nyamba a été créée pour alerter la population de Mayotte sur la problématique du braconnage des tortues marines, une menace qui est toujours d'actualité à Mayotte. Depuis, et grâce à de nombreuses actions de sensibilisation, Oulanga na Nyamba s'implique pour la préservation de l'exceptionnel patrimoine naturel mahorais. La protection de la tortue marine en tant qu'espèce phare et sentinelle du bon état des écosystèmes marins représente pour l'association un symbole de la préservation au sens large des richesses naturelles mahoraises. L'association porte un message important : le respect de l'environnement doit faire partie intégrante du développement socio-économique de notre île.

Ainsi, les multiples activités de l'association Oulanga na Nyamba sont réparties dans **3 principaux axes de travaux** :

- **Sensibilisation**
- **Protection**
- **Connaissance**

Afin d'assurer l'efficacité et la durabilité de son engagement pour l'environnement mahorais, l'association met en œuvre ses actions en relation étroite avec la population locale et avec de multiples partenaires.

ONN connaît ces dernières années un développement important mais prudent à tous les niveaux. Les objectifs fixés par le bureau sont atteints progressivement grâce à une diversification et une augmentation progressive des activités et des moyens humains et financiers. En 2019, ONN est une association bien structurée et cadrée administrativement. ONN s'est créée au fil des années une image fiable et volontaire, menant des projets en cohérence avec la situation socio-économique et les orientations stratégiques du territoire de Mayotte.

L'objectif phare de 2019 : fédérer pour mieux protéger

Au fil des années, ONN est devenue une association référente et reconnue pour ses nombreuses activités de sensibilisation à l'environnement touchant des publics diversifiés, dont les populations marginalisées. En parallèle du développement de l'éducation à l'environnement, ONN s'est positionnée comme acteur majeur de la préservation des tortues marines à l'échelle régionale en animant le volet mahorais du Plan National d'Action (PNA) en faveur des tortues marines du sud-ouest de l'océan Indien. L'association a su utiliser ce levier d'action pour fédérer les acteurs mahorais

impliqués dans la protection des tortues dans un objectif de coordination, de mutualisation et de valorisation des nombreuses actions menées sur le territoire de Mayotte. Ce partage de connaissances et de moyens bénéficiera directement aux initiatives de connaissance, de préservation et de sensibilisation.

La composition de l'association

En cohérence avec ses statuts, le conseil d'administration de l'association peut être composé de 9 personnes, et inclut le bureau. Suite à la dernière Assemblée Générale de l'année, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Président : Mathieu CHASSILLAN

Vice-Présidente : Marion MASSIOU

Trésorière : Valérie ETHEVE

Trésorier adjoint : Chamsidine BENAYED

Secrétaire : Edwige SENE

Administrateurs : Marine FORRLER, Franck CHARLIER et Antoine LEGRAND.

L'association compte 233 adhérents en 2019 (figure 1).

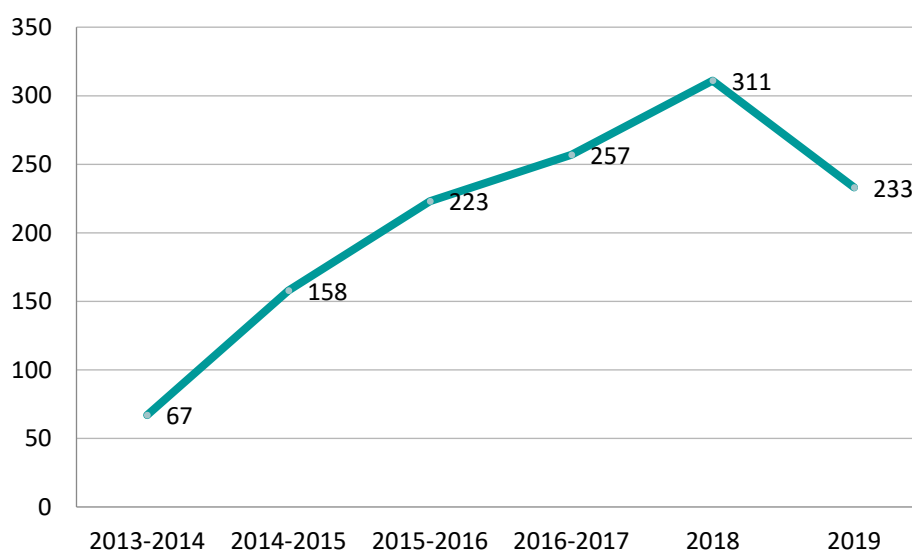


Figure 1: Evolution du nombre d'adhérents à l'association ONN.

La diminution du nombre d'adhésions par rapport aux années précédentes peut être expliquée par une diminution du nombre de sorties d'observation des pontes de tortues organisées par l'association. En effet, la majeure partie des adhésions de l'association sont faites durant les sorties pontes.

Les ressources humaines de l'association

Jusqu'en 2017, l'ensemble des activités de l'association reposait sur l'engagement de ses bénévoles. Les subventions perçues par l'association ont permis début 2017 la création du poste de coordinateur. La diversification et l'augmentation progressive des activités ont permis de compléter l'équipe qui se

compose en 2019 de 3 salariés : une coordinatrice (Cléa ARSICAUD), un responsable d'éducation à l'environnement (Saindou HAMIDANI) et un chargé de mission des suivis scientifiques (François-Elie PAUTE).

En 2019, bien que l'augmentation du nombre de salariés rende le fonctionnement de l'association de moins en moins dépendante de l'implication des stagiaires et bénévoles, l'esprit associatif est maintenu (Figure 2). Nous remercions Mohamed OMAR SAID, Mohamed ALI M'CHINDRA, Chamsidine BENAYED, Lila LAOUAR, Jérémy PONS et Mael de MAISONNEUVE d'avoir rejoint l'association en 2019.

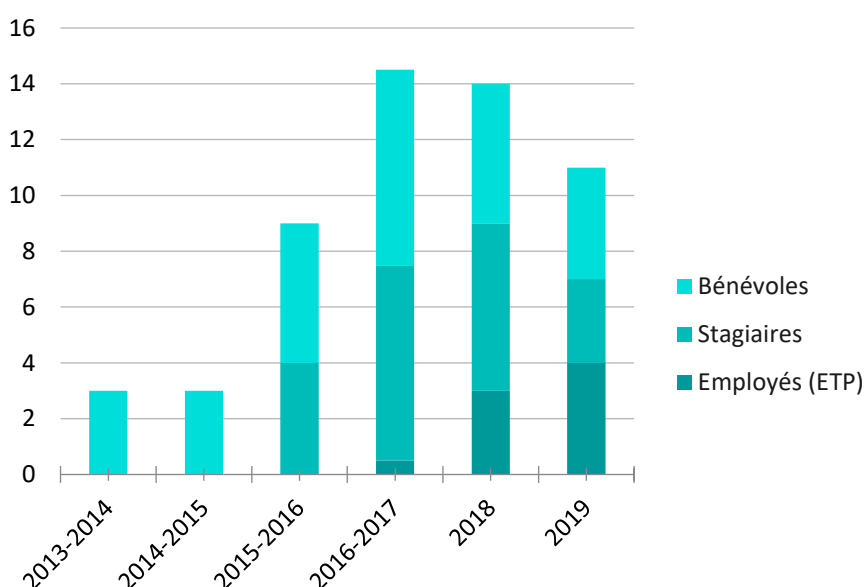


Figure 2 : Evolution des moyens humains de ONN.

Les ressources financières de l'association

Ces dernières années, ONN connaît une évolution progressive, mais prudente. Le développement des activités accompagné par l'augmentation conséquente de la masse salariale fait que les ressources financières de l'association ont dû être adaptées et diversifiées.

En 2019, l'association dépend en majeure partie des subventions de l'Etat et des collectivités. Les prestations de services (animations pédagogiques), les cotisations et dons représentent encore une faible part des recettes d'ONN.

La figure 3 représente l'évolution des recettes et dépenses engagées par an. La différence entre les recettes et dépenses est due aux subventions affectées aux projets qui se déroulent sur l'année scolaire et dont une partie est donc reportée à N+1.

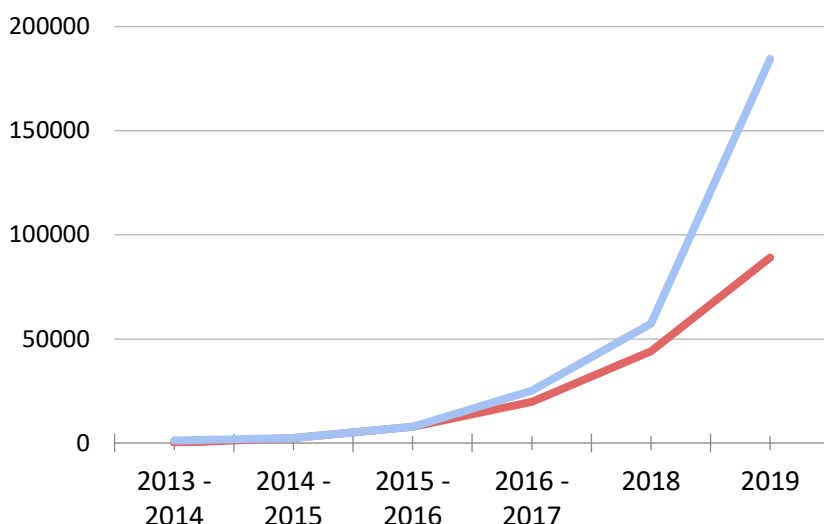


Figure 3 : Evolution des recettes et dépenses engagées de l'association.

2.Actions de l'association en 2019

L'association ONN est en plein développement et présente un bilan d'activités de plus en plus important au fil des années.

Le présent bilan d'activités comprend l'ensemble des actions menées entre le 1 janvier 2019 et le 31 décembre 2019.

Conformément à ses statuts, l'association a mené un certain nombre d'actions liées à la préservation de l'environnement, des tortues marines et de leurs habitats, et qui peuvent être classées dans 3 catégories : **protection, sensibilisation et connaissance**.

Protection

Animation du volet Mayotte du PNA en faveur des tortues marines du sud-ouest de l'océan Indien



Le Plan National d'Action (PNA) en faveur des tortues marines a pour objectif la conservation des espèces de tortues marines présentes sur les territoires français du sud-ouest de l'océan Indien, et par conséquent de la biodiversité associée dans son ensemble. Au regard des menaces qui pèsent sur ces populations, il définit les actions à mettre en œuvre pour maintenir ces espèces protégées dans un bon état de conservation. Porté par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), ce

document d'orientation est établi et mis en œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (services de l'État, collectivités, scientifiques, gestionnaires d'espaces protégés, usagers etc.), et ce pour une durée de cinq ans.

Grâce à sa longue expérience et ses compétences acquises lors de ses 20 années d'engagement actif pour la préservation des tortues marines à Mayotte dans les différents domaines visés par le PNA, **la DEAL a confié à ONN le rôle d'animateur du PNA en faveur des tortues marines de Mayotte** depuis l'année 2018. L'association suit et coordonne la mise en œuvre des actions listées dans le PNA en faisant le lien entre les différents acteurs.

En complément, ONN assure **l'animation de groupes de travail (GT) thématiques qui permettent de fédérer les acteurs et de coordonner les actions** (centre de soin, suivi des populations, approches des tortues marines). Cette action est soutenue par le Parc Naturel Marin de Mayotte.

Groupe thématique sur l'approche des tortues marines

Face à une demande croissante d'observation des tortues au niveau mondial, mais aussi sur le territoire de Mayotte, les structures mahoraises proposant cette activité écotouristique se sont développées. Le « Turtle watching » n'est ni structuré, ni suffisamment valorisé à l'échelle du territoire, bien que quatre structures historiques soient connues pour pratiquer cette activité régulièrement : l'association Escale (plage de N'Gouja), l'association des Naturalistes de Mayotte (plage de Saziley Be), le Conseil Départemental de Mayotte et l'association Oulanga na Nyamba (plage de Moya).

Conscients des menaces que peuvent représenter les approches de ces animaux vulnérables, les acteurs mahorais ont émis le souhait de créer et mettre en place une charte d'approche des tortues marines à Mayotte. La constitution de ce groupe de travail fait écho à cette demande et l'association Oulanga na Nyamba en assure le secrétariat *via* une convention avec le Parc Naturel Marin de Mayotte. La première réunion s'est tenue le 26 juin 2019, et a permis d'échanger sur les pratiques et méthodes des différents acteurs, d'initier la rédaction d'une charte commune sur l'encadrement de l'activité et d'identifier les pistes d'amélioration et besoins des acteurs.

Contribution au fonctionnement du REMMAT

ONN fait partie des membres fondateurs du REMMAT et contribue activement à son fonctionnement depuis la création du réseau en 2010, ceci à différentes échelles :

- Signalement des tortues marines blessées, échouées ou mortes,
- Participation aux actions de ramassage de carapaces,
- Interventions sur le terrain et gestion des tortues mortes et échouées par les membres formés et autorisés,
- Intervention lors des formations à la manipulation et au transport des tortues marines dans le cadre du REMMAT,
- Prise en charge des tortues blessées en collaboration avec les vétérinaires du réseau,
- Participation à l'astreinte téléphonique du réseau.



Ainsi, 20 sorties sur la plage de Papani ont été réalisées en 2019 dans l'objectif de recenser les actes de braconnage. **61 cadavres y ont été recensés sur la période de janvier à juin 2019.** Ce suivi, financé

par le Parc Naturel Marin de Mayotte a vocation à se poursuivre sur du long terme en maintenant une fréquence bimensuelle.

Projet de centre de soin des tortues marines

Depuis sa création, le REMMAT ambitionne de secourir les tortues en détresse. Or, à l'heure actuelle à Mayotte, aucune structure officielle n'est dédiée à la prise en charge de tortues marines. D'après la synthèse pluriannuelle du REMMAT, plus de 120 tortues en détresse ont été signalées entre 2010 et 2015 sur le territoire mahorais. **L'association, consciente de cette problématique, souhaite répondre à ce besoin urgent et mettre en place une structure d'accueil et de soin des tortues en détresse en partenariat avec les acteurs concernés.**

En 2019, le montage du projet se concrétise : l'association souhaite créer un **véritable centre de soin et de découverte des tortues marines**, intégrant donc une structure de sensibilisation. Soutenu par l'ensemble des acteurs concernés, l'association a poursuivi en 2019 les recherches foncières et financières qui ont été lancés en 2019.

La commune de Dzaoudzi-Labattoir a proposé de **mettre à disposition une parcelle** pour la construction du centre de soin dans le cadre de son projet d'aménagement du boulevard des crabes à Dzaoudzi. Soutenue par le Ministère des Outre-mer et par le Parc Naturel Marin de Mayotte, une étude de faisabilité a ensuite été lancée par l'association qui aboutit à **un premier plan des futurs aménagements** (Figure 4).

L'association espère pouvoir lancer la construction du centre de soin et de découverte des tortues marines en 2020.

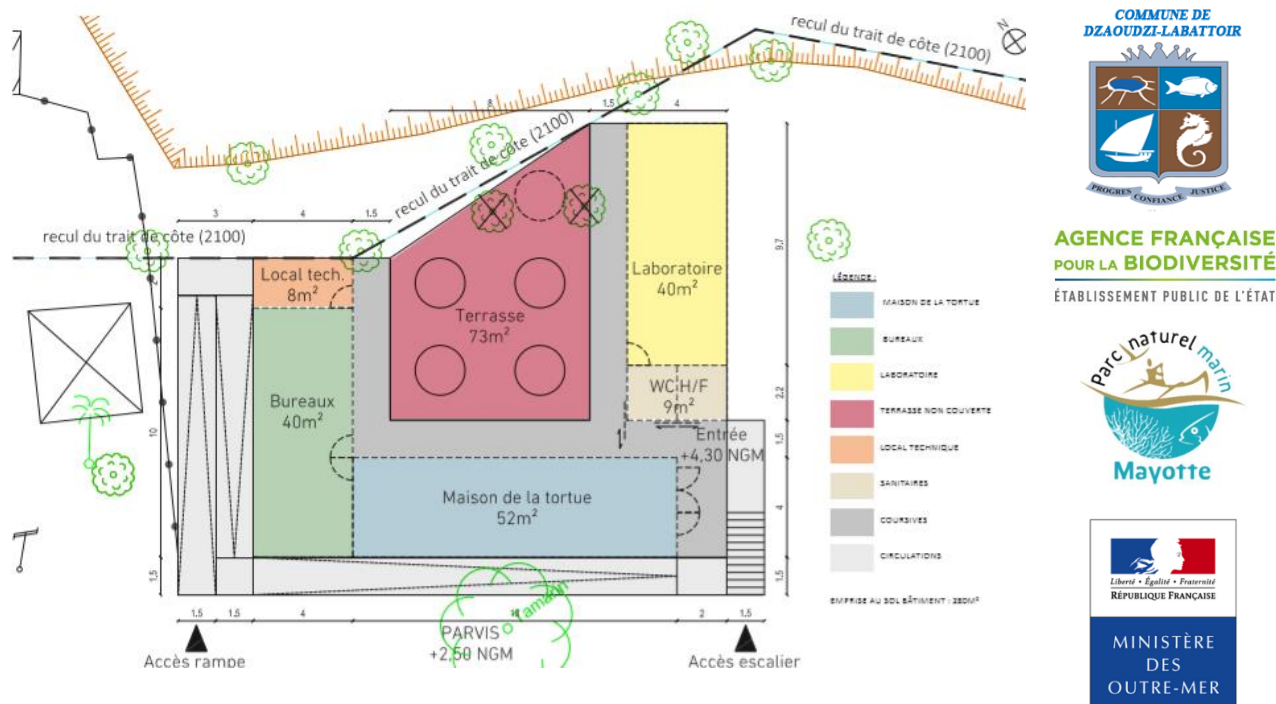


Figure 4 : Evolution des recettes et dépenses engagées de l'association.

Actions contre le braconnage des tortues marines

Un des objectifs premiers de ONN est **d'alerter les autorités et le grand public sur l'exploitation illégale de viande de tortue marine, qui est la principale cause de mortalité des tortues à Mayotte**. L'association agit à plusieurs niveaux.

Les membres de l'association assurent occasionnellement une présence dissuasive sur les plages connues comme hauts-lieux du braconnage à Mayotte. Ces opérations nocturnes permettent d'empêcher ponctuellement certains actes de braconnage par la simple **présence sur les plages**, mais également de mieux comprendre les stratégies mises en place par les braconniers, informations qui sont transmises aux autorités compétentes. ONN lance également régulièrement des **initiatives d'information et de sensibilisation des autorités et du grand public**.

En 2019, ONN a réalisé **20 inspections diurnes sur la plage de Papani**, permettant de recenser à la fois la fréquentation de la plage par les tortues marines et les actes de braconnages. Sur la période du 17 janvier au 14 juin 2019, **les équipes d'ONN ont pu recenser 61 cas de braconnage sur cette unique plage**. Ce suivi réalisé à une fréquence bimensuelle permet une meilleure estimation de l'activité de braconnage, qui jusqu'ici était probablement sous-évaluée du fait de la dégradation parfois rapide des carapaces abandonnées sur la plage. Suite à ses découvertes sur le terrain, **l'association a adressé 7 plaintes pour destruction d'espèces protégées auprès du Substitut du Procureur** en charge des thématiques environnementales.

Face au constat de ces chiffres alarmant, **ONN a lancé une pétition** le 9 février 2019 **pour le renforcement des moyens techniques et humains dédiés à la lutte anti-braconnage**, récoltant près de **5000 signatures**. Ce fort engouement a permis à l'association de rencontrer la délégation de la Ministre de l'Outre-mer et les chefs de la police de l'environnement de l'OFB lors de leur passage à Mayotte afin de l'alerter sur la problématique du braconnage.

Le 24 mai 2019, la Préfecture délivre à ONN **l'agrément Protection de l'Environnement** permettant à l'association d'agir en justice. Ainsi, ONN renforce son action contre l'exploitation illégale des tortues marines en se constituant **partie civile lors de deux procès** en lien avec des actes de braconnage de tortues marines.



Actions de ramassages de déchets

L'engagement de l'association n'a pas pour objectif de se substituer aux travaux des collectivités en matière de nettoyage des espaces naturels. Les activités de nettoyage de l'association ont avant tout un objectif de sensibilisation aux problématiques environnementales qui touchent notre île. C'est pour cela que les ramassages de déchets sont toujours organisés dans le cadre d'un programme d'éducation à l'environnement et associés à des explications et animations pédagogiques.

En 2019, au total **206 personnes** ont participé aux **4 opérations de nettoyage** organisées par l'association

Date	Localisation	Partenaires	Nombre de participants
19/02/2019	Moya	Ecoles primaires de Petite Terre	44
20/03/2019	Moya	Ecoles primaires de Petite Terre	55
04/06/2019	Moya	Ecole Les couleurs	50
20/09/2019	Vasière de Badamiers	Ecole Labattoir 7	57

Opération « Nettoie ta vasière » II

Le samedi 20 septembre 2019, ONN a initié un grand nettoyage de déchets dans la **vasière des Badamiers avec les élèves de l'école Labattoir 17**. L'opération s'inscrit dans le cadre du **World Clean Up Day 2019**, une action de mobilisation citoyenne à l'échelle mondiale qui vise à **nettoyer la planète en un jour**. L'action a été médiatisée dans un petit [film](#).



Opération « Petite Terre Propre »

La Communauté de Communes de Petite Terre a lancé dans le cadre du World Clean Up Day du 21 septembre au 7 décembre 2019 un challenge de nettoyage des quartiers des deux communes grâce à la participation citoyenne. Oulanga na Nyamba, partenaire de l'action, a animé des stands de sensibilisation pour informer les habitants sur les impacts des déchets sur l'environnement.



Sensibilisation

NIA MOJA : Pour l'avenir de notre lagon



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Le projet Nia Moja 1, « volonté commune » en shimahore, s'est déroulé d'avril 2018 à mai 2019 en Petite-Terre dans le cadre de l'appel à projet « Les ambassadeurs du lagon dans les villages » du Parc Naturel Marin de Mayotte.

Le projet consiste à **développer et assurer la pérennisation de la sensibilisation des habitants des communes** à l'environnement marin en général, et des tortues marines en particulier. L'association Oulanga na Nyamba forme de véritables **ambassadeurs de la préservation de l'environnement et des tortues marines** via des actions de sensibilisation et de transmission de connaissance théoriques et pratiques. Les interventions ciblent des personnes relais qui sont en contact avec les habitants dans le cadre de leur travail et qui jouent un rôle clé dans la société mahoraise : les agents des communes, les représentants et bénévoles des associations et des entreprises.

L'événement de clôture de Nia Moja 1, la **Fête de la tortue**, a été organisée le 6 avril 2019. Il s'agissait de la première action commune de sensibilisation du grand-public en mobilisant les nouveaux ambassadeurs sur l'animation des divers ateliers.

Le bilan de Nia Moja 1 est le suivant :

- **55 ambassadeurs** du lagon formés,
- **14 journées** de formations théoriques et pratiques réalisées,
- Plus d'une **dizaine de partenaires** ayant permis de mener à terme ce projet,
- Près de **300 visiteurs** à la fête de la tortue.



Le projet a été reconduit de septembre 2019 à décembre 2020 (Nia Moja 2) et vise à étendre son public bénéficiaire en ciblant également les communes du Sud.



Activités de sensibilisation à l'environnement à destination des élèves et formations des animateurs des communes de Petite-Terre dans le domaine de l'environnement et des tortues marines



Depuis l'année scolaire 2015/16, Oulanga na Nyamba propose des **activités de sensibilisation à l'environnement** dans les écoles élémentaires des communes de Petite-Terre en ciblant particulièrement les **jeunes du quartier de géographie prioritaire de la Vigie** dans l'objectif général de rendre accessible la découverte de l'environnement marin à tous. Plusieurs centaines d'enfants sont alors sensibilisés tous les ans dans le cadre des interventions scolaires, périscolaires et extrascolaires organisées par l'association. En parallèle, ONN organise **des formations à destination des animateurs communaux** responsables des activités périscolaires afin de mieux pouvoir organiser le co-encadrement et dans le but de transmettre les connaissances pour pérenniser les activités environnementales dans le cadre des temps périscolaires. Ce projet renouvelé tous les ans depuis 2015, connaît un grand succès dans les communes de Petite-Terre.

Les objectifs de ce projet répondent à la fois à **des enjeux éducatifs, sociaux et environnementaux, définis comme prioritaires sur le territoire de Mayotte**. Les interventions ont permis **d'éveiller l'intérêt des plus jeunes et de leurs encadrants** périscolaires pour l'environnement marin et les **responsabiliser par rapport aux enjeux environnementaux** touchant le patrimoine marin naturel de Mayotte en général.

Dans le cadre de ce projet, des activités en lien avec l'environnement marin et plus particulièrement les tortues marines ont vu le jour dans les communes de Petite-Terre. Ci-dessous une synthèse des activités organisées en 2019 :

Sensibilisation des élèves

Les animateurs d'ONN sont intervenus auprès des élèves fréquentant les écoles élémentaires de Petite-Terre accueillant notamment des jeunes issus du quartier de la Vigie :

- 39 interventions scolaires d'initiation à l'environnement marin et aux tortues marines : présentation, projection de films documentaires ;
- 15 interventions périscolaires dans ces mêmes établissements et dans la Bibliothèque de Labattoir en co-animation avec les animateurs communaux : activités pédagogiques, dont jeux, sur la thématique de l'environnement et des tortues ;
- 8 activités extrascolaires : sorties de découverte des milieux naturels : ramassage de déchets avec initiation au recyclage, visites de plages de pontes de tortue etc.

Formation des animateurs communaux

Quatre interventions thématiques ont permis aux animateurs communaux de Pamandzi et de Dzaoudzi-Labattoir d'acquérir des connaissances de base sur le milieu marin et sur les enjeux environnementaux dans le contexte de Mayotte. Ces interventions ont été organisées plusieurs fois dans l'année pour permettre aux deux communes de participer.

- 2 interventions théoriques
- 2 ateliers pratiques de présentation des outils pédagogiques utilisés dans le cadre de l'éducation à l'environnement
- 1 sorties d'observations des pontes de tortues
- 3 sorties de découverte et d'appropriation du milieu marin
- 30 activités périscolaires co-encadrées avec ONN : formation continue

Actions bilan

Les actions bilan pour le projet Vigie se sont déroulées comme suit :

Date	Localisation	Description	Nombre de participants
09/05/2019	Ecole Pamandzi 5	Journée du périscolaire de l'école	28
21/05/2019	Plage Petit Moya	Journée du périscolaire de Labattoir	78
21/06/2019	Place Congrès	Fête du périscolaire de Pamandzi	60

Au total, le projet a touché 1619 personnes, dont 303 jeunes de la Vigie, au cours de 80 interventions.



Autres interventions d'éducation à l'environnement auprès de la jeunesse

Hormis les grands projets d'éducation à l'environnement que l'association mène, Oulanga na Nyamba organise également des interventions de sensibilisation sur demande tout au long de l'année auprès des écoles, des centres de loisir, des associations... Riche d'un large catalogue d'animations sur divers

thèmes en relation avec l'environnement et les tortues, ONN adapte le contenu de ses interventions au public ciblé.

Le programme type d'un cycle d'intervention est divisé en **trois volets successifs** :

- Découverte
- Menaces et Protection
- Grand Jeu Bilan

Chaque volet comporte une **partie explicative** et une **partie d'animations pédagogiques ludiques**.

Le 1er volet correspond au socle des connaissances sur les tortues marines et leurs habitats, adapté en fonction de l'âge et du niveau des participants. Il permet de découvrir les **espèces** de tortues que l'on peut rencontrer à Mayotte, leur **mode de vie** (alimentation, reproduction, habitat) et leur **rôle clé dans l'écosystème**. Le volet 2 est indispensable, il vise la **prise de conscience des menaces qui pèsent sur les écosystèmes marins et leurs habitants** et l'éducation des **jeunes générations aux bons gestes pour contribuer à la protection de l'environnement**. Le volet 3 a pour vocation de **tester les acquis des enfants** sous forme de jeux pédagogiques collectifs. Il peut se dérouler en extérieur ou intérieur.

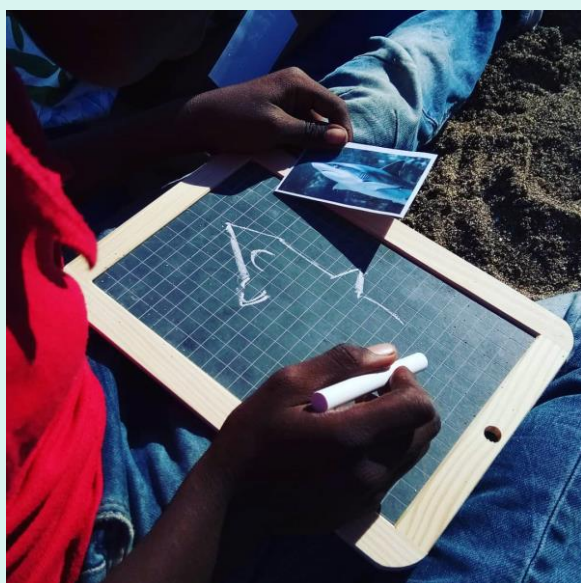
Le programme peut être complété par une sortie sur le terrain qui peut se dérouler de différentes manières : découverte d'une plage de ponte, découverte des herbiers et récifs par bateau à fond de verre, nettoyage et tri des déchets...

En 2019, les interventions suivantes ont eu lieu :

Type	Nombre
Sensibilisation extrascolaire	28
ACM Chirongui	4
ACM je veux apprendre	1
ACM Wema Watrou	4
Collège M'Gombani	1
École Couleur d'épices	2
École Les couleurs	1
École Pamandzi 7	1
École P'tits Loups	1
Les Roussettes	2
Mairie de Chirongui	6
Manga Dounia	1
PRE CCPT	1
Secours Catholique - Caritas	1
École Wema Watrou	2
Sensibilisation périscolaire	10
École primaire Chirongui	2
Mairie de Chirongui	8
Sensibilisation scolaire	35
Collège Kawéni 1	2
Collège Kawéni 2	1
Collège M'Gombani	6
École Couleur d'épices	2

École Koropa 3	12
École Labattoir 7	3
École Pain d'Épice	2
École Pomme Cannelle	1
Association Léa espérance	4
École Les Roussettes	2
Total général	73

Au total, 73 interventions ont été menées auprès des enfants sur une durée totale de 128 heures.



Formations

En plus des formations menées dans le cadre des projets de sensibilisation, ONN est intervenue dans le cadre de 3 autres formations :

Date	Organisateur	Bénéficiaires	Nombre de participants
06/03/2019	Mayotte Nature Environnement	Bénévoles de l'association Mangrove Environnement	8
07/03/2019	Mayotte Nature Environnement	Bénévoles de l'association Mangrove Environnement	8
16/06/2019	Parc naturel marin de Mayotte	Opérateurs nautiques proposant l'observation de la mégafaune en mer	60

Encadrement de l'observation des pontes de tortues marines

Les plages de Mayotte, notamment celles de Moya en Petite-Terre, sont un lieu privilégié pour l'observation des pontes de tortues marines. Ces observations attirent à juste titre la curiosité des touristes et résidents de Mayotte. Cette activité, mal pratiquée, peut provoquer un dérangement

notable des tortues pendant leur période de reproduction, ce qui peut à long terme nuire au succès reproducteur des populations. Pour cette raison, l'association encadre régulièrement des groupes de visiteurs pour leur permettre d'effectuer leurs observations dans des conditions optimales, qui minimisent autant que possible le dérangement des tortues. Ces sorties se pratiquent sur la plage de Moya, en Petite-Terre.

Les "sorties ponte" ne sont pas une prestation tarifée mais bien une activité pour les adhérents de l'association. Ainsi, il est demandé d'acquérir le statut de membre sympathisant à toute personne désirant participer à une sortie encadrée par ONN. Elle doit s'affranchir de sa cotisation annuelle. Il est ensuite possible d'effectuer autant de sorties que souhaité.

L'encadrement de sorties pontes n'a pas pour but d'augmenter la fréquentation des sites de pontes, mais bien d'encadrer et de sensibiliser au mieux les participants. C'est pourquoi l'association n'intervient que les soirs de semaine, pour ne pas ajouter à la sur-fréquentation des sites les soirs de weekends. Les groupes sont limités à 10 personnes. Les sorties sont généralement encadrées par deux membres formés de l'association. Elles présentent également l'occasion de présenter aux participants les connaissances de base sur les tortues de Mayotte ainsi que les problématiques environnementales en lien avec les tortues et leurs habitats. Les participants apprennent systématiquement les bons gestes à avoir lors de l'observation des tortues marines en ponte, en alimentation ou encore des émergences de petites tortues.

Les participants sont préalablement prévenus du programme et des consignes pour un bon déroulement de la sortie (pas de vêtements clairs, pas de flashes d'appareils photos, pas de lumière sur la plage). Ces sorties se déroulent en bonne entente avec l'équipe des gardes de Moya du Conseil Départemental.

Les sorties ont lieu quand les horaires de marées permettent d'effectuer des observations en début de soirée (marée haute vers 18h), ce qui permet d'effectuer environ 3 sorties tous les 15 jours. **Pendant l'année 2019, 38 sorties ont été réalisées et ont permis à 337 personnes de découvrir les pontes de tortues dans de bonnes conditions.**



Présence aux évènements

Fête de la tortue 2019

ONN a souhaité relancer l'organisation d'une fête en l'honneur de la tortue chaque année dans un village différent afin de sensibiliser les habitants. La première Fête de la Tortue a été organisée dans la cadre du projet Nia Moja sur la place congrès à Pamandzi le 6 avril 2019. La journée était notamment animée par des spectacles de danse, des animations pédagogiques, des stands des partenaires, une conférence, et un concert.



Fête de la Nature 2019

Oulanga na Nyamba participait pour la cinquième année consécutive, à la fête de la Nature organisée par Mayotte Nature Environnement le 14 et 15 juin 2019. Notre association a participé pendant 2 jours à cet événement, dont le but était de réunir tous les passionnés de la nature et de faire découvrir aux enfants et au grand public les différents acteurs de l'environnement présents à Mayotte

Journée pluridisciplinaire : la Vigie

La journée du 14 août 2019 a été dédiée à la sensibilisation de la population du quartier de géographie prioritaire de la Vigie. L'objectif de la journée était de proposer aux habitants du quartier une multitude d'activités de découverte sportives, culturelles, intellectuelles et environnementales. ONN a accueilli sur son stand tout au long de la journée des jeunes et adultes pour participer aux animations pédagogiques sur le thème de la tortue et de l'environnement.

Opération « Premières bulles au Pays du corail »

Le 08 septembre 2019, le Parc naturel marin de Mayotte organisait la septième opération « Premières bulles au pays du corail » à Tahiti plage dans l'Ouest de l'île. Cette journée nautique dédiée aux jeunes leur a permis de découvrir diverses activités sportives en mer (natation, randonnée aquatique, kayak, plongée sous-marine) et d'être sensibilisés à la richesse et à l'importance de l'océan. Dans ce contexte, différents partenaires ont permis l'animation de cette journée, dont Oulanga Na Nyamba. Au travers de nos animations, une centaine de jeunes ont appris à différencier les espèces de tortues marines présentes à Mayotte, à connaître leurs habitats, les menaces qu'elles encourent et comment agir afin de les protéger.



Connaissance

Groupe de travail : Suivi des populations de tortues marines



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

En parallèle de l'animation du PNA en faveur des tortues marines et accompagné par le soutien financier du Parc naturel marin de Mayotte, Oulanga na Nyamba anime depuis 2018 un groupe de travail dédié aux suivis des populations de tortues marines sur le territoire de Mayotte. **Ce groupe de travail est organisé dans le but de structurer et d'harmoniser les suivis des populations de tortues marines menés par les différents acteurs mahorais.** Il s'agit de valider les protocoles communs pour la collecte, la bancarisation et la valorisation des données. En 2019, le groupe de travail s'est réuni à deux reprises.

La première réunion s'est tenue le 21 février 2019 regroupant des représentants du CEDTM/ESCALE, du Conseil Départemental de Mayotte, de la DEAL, des Naturalistes de Mayotte et du Parc naturel marin de Mayotte. Le groupe de travail a permis de prendre des décisions communes quant à l'utilisation et la valorisation des données historiques, la définition de protocoles de suivis communs, et la bancarisation des données collectées dans la base régionale TORSOOI.

La deuxième réunion du groupe de travail s'est tenue le 5 décembre 2019, en continuité de la formation à l'utilisation de la base de données TORSOOI dispensée les 19 et 20 novembre 2019 par le CEDTM aux acteurs mahorais. Après avoir compris le fonctionnement de ce nouvel outil, cette deuxième réunion a permis aux acteurs de réfléchir à la structuration de cet outil pour cadrer le partage des données.



Suivi par photo-identification des tortues de la vasière des Badamiers



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



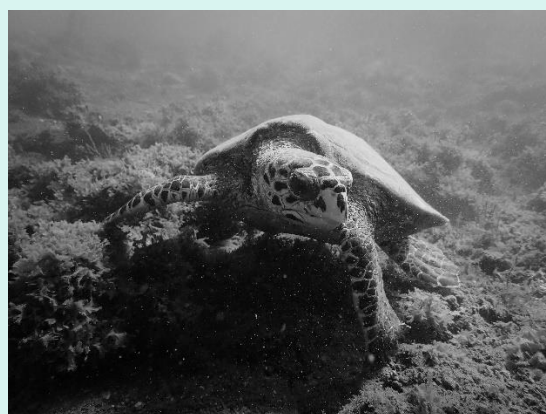
La vasière des Badamiers, propriété du Conservatoire du Littoral et zone RAMSAR, est un site privilégié pour l'observation des tortues. De nombreux individus sont observés tous les jours et ce depuis des années. La vasière semble avoir un rôle d'aire d'alimentation car elle présente de nombreuses algues et phanérogames marines d'espèces différentes et les tortues sont régulièrement observées en train de s'y alimenter. Un suivi de la fréquentation de la vasière par les tortues marines a été initié en 2010 par l'association. L'objectif est de mieux connaître les populations de tortues vertes et imbriquées qui y séjournent à marée haute. A terme, avec les études et observations d'autres partenaires, ces suivis permettront de **mieux comprendre l'écologie des tortues vivant autour de Mayotte**, qu'elles viennent se reproduire ou s'alimenter.

Grâce à la formation TORSOOI dispensée par le CEDTM, ONN est dorénavant en capacité d'utiliser cette plateforme pour la bancarisation des données acquises depuis 2010. La méthode utilisée est le suivi individuel par photo-identification : les bénévoles de l'association participant au suivi dans la vasière des Badamiers prennent en photo les profils de tête des tortues qu'ils observent. Les écailles

du profil sont différentes pour chaque individu. Ainsi grâce au logiciel de photo-identification TORSOOL, chaque tortue peut être reconnue, nommée et intégrée dans le catalogue de photo-identification de ONN.

Depuis novembre 2019, l'association détient une autorisation délivrée par la DEAL pour la mise en place de ce suivi (potentiel dérangement des individus). Trois sorties terrain par mois sont organisées, ouvertes aux adhérents de l'association dans une limite de 4 personnes mises à l'eau.

A ce jour, plus de **700 observations** sont bancarisées. **53 individus** appartenant à l'espèce *Chelonia mydas* sont photo-identifiés et **10 individus** pour l'espèce *Eretmochelys imbricata*.



Suivi de la fréquentation des plages de ponte

Dans le cadre de sa convention avec le Parc naturel marin de Mayotte, ONN réalise le **suivi de la fréquentation de la plage de ponte de Papani** en Petite-Terre. Également réalisée sur d'autres plages de Mayotte par d'autres partenaires, ce suivi a pour objectif d'estimer la fréquentation des femelles pondeuses sur les plages de Mayotte et d'estimer le nombre de pontes à l'échelle du territoire. Réalisé toutes les deux semaines, **20 sorties ont été réalisées par ONN en 2019**. Ce suivi sera maintenu en 2020. Les équipes présentes sur place en profitent également pour recenser les cas de braconnage dans le cadre du REMMAT.

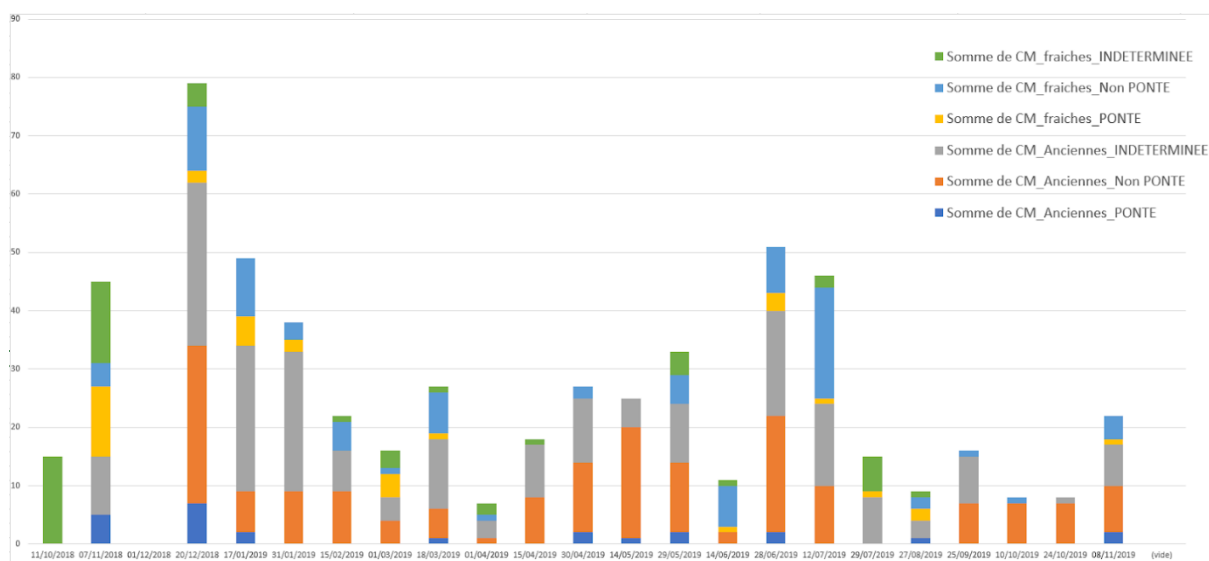


Figure 5 : Evolution annuelle de la fréquentation de la plage de PAPANI par la tortue verte depuis octobre 2018.

3) Actions de communication

Les campagnes de communication de l'association ont comme double objectif de faire connaître l'association et ses activités au grand public ainsi que de médiatiser et de diffuser des messages de sensibilisation essentiels grâce à des moyens de communication divers.

Presse & médias

L'association communique régulièrement sur ses activités par le biais de son [site web](#) et sur sa [page facebook](#) et sur [Instagram](#).

Oulanga na Nyamba est également sur [helloasso](#), une plateforme web qui permet à la fois de faire découvrir l'association aux internautes et de faciliter l'adhésion et le soutien de l'association en ligne.

Il est possible de soutenir l'association via le moteur de recherche [Lilo](#) qui finance les projets sociaux et environnementaux grâce aux recherches web effectuées par ses utilisateurs.

En plus la communication web, les actions de communication suivantes ont été menées par l'association :

- Participation à deux reprises à l'émission « Agir pour l'environnement » diffusée sur Kwézi TV au sujet de la protection des tortues marines à Mayotte avec retombées presse dans France Mayotte Matin



- Tournage de deux émissions sur le braconnage des tortues marines sur la plage de Papani (Kwézi TV et VSD)



- 3 avril : Participation à l'émission « La prolongation » diffusée sur Kwézi TV et Kwézi FM au sujet des tortues marines.
- 15 février : présence sur le plateau de Mayotte 1^{er} pour rebondir sur une affaire récente de braconnage.

L'association Oulanga Na Nyamba recense les carapaces laissées par les braconniers : déjà 59 en 5 mois, sur la plage de Papani.

◆◆◆ Quelques jours plus tôt, dans les mêmes lunettes de vision nocturnes, il a vu l'horreur. Deux hommes ont débarqué de leur pirogue sur la plage de Papani. Il faisait nuit noire. Les braconniers ne pouvaient rien voir. Et pourtant... L'un d'eux s'est dirigé vers une tortue qui tentait de reprendre le large. À coup de pied, il l'a forcée à tourner vers le coin de plage qu'il avait élu pour son forfait. Puis il a planté son couteau. Encore et encore. De manière très précise. Prince a tout filmé. Les braconniers ont tué deux tortues et ont repris la mer. Mais le piège n'est refermé. « Cela faisait des mois que nous les pistions », témoigne Loïc Theuvsignon, le chef du service de l'AFB. Il faut dire que l'un des deux hommes avait déjà été condamné.

Le braconnier était employé par le Conseil général en tant que... garde-tortues : l'an ferme !

pour détention d'espèces protégées et vente de viande de tortue. Malgré tout, il était employé par le Conseil général comme... garde-tortues, chargé d'empêcher les braconnages.

En comparaison immédiate, il a décapé d'un an de prison ferme, son acolyte de six mois avec sursis et de 180 heures de travaux d'intérêt général. Sur une autre plage de l'île, Prince semble seul au monde. Gilet pare-balles, pantalons gris, ses « chifres » bien chair avec l'éclat bleu-blanc-rouge de la police de l'environnement, il ne quitte pas l'autre rive des yeux. Plusieurs de ses collègues surveillent les accès routiers. Les autres sont cachés dans le bois, à quelques dizaines de mètres de leur cible, attendant l'ordre d'intervenir. Grimés et tapés dans les bosquets, ils peuvent rester des heures sans ciller. « Une fois, nous sommes restés huit heures debout sans bouger. Un braconnier est passé devant nous, nous a même frotté, mais il ne nous a pas vus ! », raconte, un sourire en coin, Sidi Naudin, un militaire qui a retrouvé l'adrénaline de son ancienne vie. Ce Mahorais s'est engagé à l'AFB dès que le service a été créé. « Si on ne fait rien, bientôt, on ne verra les tortues qu'en image, comme le dodo de l'île Maurice ! », lance-t-il. Plusieurs associations locales tentent de sensibiliser les Mahorais en les emmenant, sur les plages, observer les reptiles en train de donner la vie.

Une expérience magique qui peut changer les mentalités. C'est ce qui est arrivé à Prince : une sortie avec l'école pour comprendre les tortues.

Le guetteur empêche un "flag". Ce n'est que partie remise, place à la prochaine planque

et le petit gars en ressentit toute l'injustice du massacre de ce patrimoine mahorais. « J'ai toujours voulu *l'écouter depuis* », assure-t-il. Quand, en 2006, il apprend la création de

Les tortues en 5 chiffres

3 000 TORTUES pondent chaque année sur les plages de Mayotte.

UNE CENTAINE d'adultes sont enlevés dans le sud à chaque ponte : mais 1 SUR 10 000 devrait réussir à survivre jusqu'à l'âge adulte.

6 DES 7 ESPÈCES de tortues marines se trouvent sur la liste rouge des espèces menacées d'extinction de l'UICN.

300 CARAPACES de tortues sont l'accès pour les braconniers sur les plages de Mayotte, chaque année. Tout en sachant qu'elles sont également dans l'océan...

La police en 5 chiffres

7 POLICIERS de l'environnement exercent leurs fonctions au sein du service départemental de l'AFB.

40 % de leur activité est consacrée sur le braconnage des tortues.

1 À 2 FLAGRANTS DÉLITS par an, à des fins de longue durée de braconnage.

70 KG de viande de tortue saisis lors d'un dernier flag. Les braconniers avaient tenté de tout jeter à l'eau.

2 DESTINATIONS PHARES l'atteste en fait, par avion, surtout vers Paris ou La Réunion.

L'unité d'inspecteurs de l'AFB, il plaque immédiatement le RTS commercial dont il terminait la première année. Treize ans plus tard, il bouillonne toujours.

Dans les lunettes thermiques, la tache blanche se lève du rocher sur lequel elle était assise depuis plus d'une heure. Prince avertit ses collègues. L'unité entière est en alerte. Le guetteur renonce la plage. Puis disparaît. C'est fini. Pas de « flag » ce soir. Mais ce n'est que partie remise. Encore et encore. Avec deux flagrants délits, 2019 est déjà une bonne année, et elle n'est pas finie.

C. B.

Outils de communication

Dans le cadre d'un partenariat entre le bureau d'études ESPACES et ONN, l'association a eu l'occasion d'élaborer en 2017 un **cahier pédagogique à destination des établissements scolaires**. Ce cahier, a été réédité par GRAND PUBLIC en 2018 et en 2019 et distribué gratuitement. Il permet de faire connaître l'association ONN et de sensibiliser les élèves à la préservation des tortues.



L'association Oulanga na Nyamba remercie grandement tous ses bénévoles, membres et personnes investies qui contribuent à la réalisation de toutes ses activités avec beaucoup de passion et d'engagement.

Un grand merci aux organismes financeurs pour avoir rendu possible les actions.

Merci aux partenaires, écoles, élèves, jeunes, animateurs périscolaires ...et tous les autres qui travaillent avec nous tout au long de l'année.

Et finalement, merci à VOUS pour l'intérêt que vous portez à notre association et à l'environnement mahorais !

Contacts

Association Oulanga na Nyamba
16, rue de la Mairie
97615 Pamandzi

06 39 65 55 34 / 06 39 66 77 06

oulanga.nyamba@gmail.com
www.oulangananyamba.com

SIREN : 525 239 018 00027